



046 - Crédit photo : Marc Guéret

Apprendre au **cnam** change votre vie

Licence professionnelle - LP10001A Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance En alternance

Objectifs

Cette licence spécialisée, porte d'entrée du secteur de l'assurance, permet de développer une réflexion approfondie, d'acquérir les principaux outils techniques et de mettre en pratique les bases du management.

Elle facilite l'accès à l'emploi grâce à un équilibre entre connaissances et applications pratiques, acquisition des savoir-faire et des savoir-être.

L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

Public concerné

Être titulaire d'un titre ou diplôme de bac+2 (niveau III) dans les domaines de l'assurance, de l'économie, de la gestion et du droit.

Organisation

La formation est organisée sur une année (deux semestres universitaires).

Les alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, suivent la formation en présentiel, de septembre à juin et est organisée comme suit :

- **Alternance** de période en entreprise et de périodes en école ;
- Les **partiels** ont lieu en février et en juin avec possibilité de rattrapage en septembre.

Admission

L'admission se fait en 3 étapes :

1. renseigner et envoyer le dossier d'inscription* ;
2. avoir été déclaré admissible par la commission de sélection de l'Enass ;
3. avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation couvrant l'ensemble de la scolarité.

*Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site www.enass.fr

Public concerné

- titulaires d'un bac+2 ou d'un titre professionnel de niveau 5

Perspectives professionnelles

- **Souscripteur de risques particuliers et/ou d'entreprise**
- **Gestionnaire d'indemnisation, de sinistres, de contrats**
- **Chargé de clientèle**
- **Chargé d'études techniques assurances**
- **Chargé de souscription, de production**
- **Chef de projet**
- **Manager de proximité**
- **Chargé d'indemnisation**
- **Conseiller en assurances**

✓ 450 étudiants

✓ 92 % des diplômés de la licence professionnelle sont en emploi trois mois après la fin de leurs études

✓ 7 centres d'enseignements

✓ Des emplois en lien direct avec la formation suivie à l'Enass

Programme

Semestre 1	Semestre 2
UE 1 - Économie du risque	UE 1 - Économie du risque
UE 2 - Stratégies des acteurs	UE 3 - L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen
UE 4 - Le client au cœur de la stratégie des entreprises	UE 5 - Management de proximité
UE 8 - Fondamentaux de l'assurance*	
UE 9 - Anglais de l'assurance	
UE 10 - Informatique	UE 10 - Informatique
UE 11 - Mémoire	UE 11 - Mémoire
UE 12 - Projet tuteuré	UE 12 - Projet tuteuré

*Unité d'enseignement obligatoire pour les candidats ne possédant pas de prérequis assurantiels.

Options (1 option par semestre)	
UE 6.2 - Assurances de dommages des particuliers et des professionnels	UE 6.1 - Les assurances-vie du particulier
OU	OU
UE 7.1 - Les assurances collectives	UE 7.2 - Assurances de dommages des entreprises

Tarifs & financement

8957 € l'année (tarif susceptible d'évoluer pour l'année 2021 - 2022).

Pour les apprentis et les élèves en contrat de professionnalisation, la scolarité est prise en charge par l'entreprise d'accueil. Les coûts varient en fonction du volume horaire et du type de contrat.

Cette formation est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) Code RNCP : 34025.

La licence professionnelle est par ailleurs éligible au CPF (compte personnel de formation), Code CPF : 315725.

Le Cnam-Enass est référencé dans *Datadock* afin de répondre aux exigences de la réforme de la formation professionnelle et du décret qualité.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

Obtention du diplôme

La licence ouvre droit à 180 ECTS. Elle se découpe en deux blocs :

- **Bloc 1** : UE 1 à 10 : Les étudiants ont l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 pour ce bloc. Les UE 1 à 10 se compensent entre elles.
 - **Bloc 2** : UE 11 et 12 : Les étudiants ont également l'obligation d'avoir au minimum une moyenne de 10/20 à ce bloc. Les UE 11 et 12 se compensent aussi entre elles.
- En revanche, les blocs 1 et 2 ne se compensent pas entre eux.

www.enass.fr

Contacts

Yves Fernandez, *coordinateur licence*
01 44 10 78 22
yves.fernandez@lecnam.net

Jeanida Mepandy, *gestionnaire pédagogique cycle formation alternance*
01 44 10 79 59
jeanida.mepandy@lecnam.net